



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.14**

Séance publique du

28 janvier 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130128-24931- DE-1-1_0
Date de signature : 30/01/13
Date de réception : mercredi 30 janvier 2013
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : TRAVAUX D'ETANCHEITE : CRECHE LE TIPI, LCR CHATEAU DOUBLE -  
ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE**

Le 28/01/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/01/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Françoise TERME à Mme Danièle BRUNET, M. Victor TONIN à M. Gérard BRAMOULLÉ

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipementsRAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 28/01/13

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Odile BONTHOUX**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Maurice CHAZEAU, Mme Dahbia BENNOUR**Nomenclature** : 1.1 Marchés publics**Politique Publique** : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**OBJET** : TRAVAUX D'ETANCHEITE : CRECHE LE TIPI, LCR CHATEAU DOUBLE -  
ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de travaux de rénovation pour l'année 2013, la Ville d'Aix-en-Provence a décidé la programmation de travaux d'étanchéité dans les équipements localisés dans différents secteurs géographiques : la crèche Le Tipi, le LCR Château double.

Le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux est de 150 000 € HT soit 179 400 € TTC.

En application du code des marchés publics, l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics en matière de travaux est réalisée par opération. Conformément à la délibération n° 2004.0292 du Conseil municipal du 29 mars 2004 modifiée, la création d'une fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants et procédures respectifs, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Le coût global de l'opération s'élève à 155 000 € HT soit 185 380 € TTC, conformément à la fiche opérationnelle individualisée ci-jointe.

Pour la mise en œuvre des travaux, il a été décidé de lancer une consultation relative à un marché de travaux selon la procédure adaptée, conformément aux articles 26 IV et 28 du code des marchés publics.

Cette consultation fera l'objet d'un marché unique qui sera conclu, selon un délai d'exécution de 2 mois.

Compte tenu de la nature des travaux de ce marché, les critères de jugement des offres énoncés dans la publicité et le règlement de consultation seront, le prix pour 60 % et la valeur technique pour 40 %.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'opération décrite et la fiche opérationnelle qui la compose,
  - **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer ces marchés avec les entreprises ou les groupements d'entreprises qui seront retenus par le Pouvoir adjudicateur, après avis de la Commission des Procédures Adaptées.
  - **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer les reconductions et tout autre doucement se rapportant à cette affaire.
  - **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget général de la Ville sur les crédits 2013 qui présentent les disponibilités suffisantes, selon les imputations budgétaires suivantes :
- Crèche Le Tipi : 9064 2135 2493
  - LCR Château double : 90523 2135 847

**2013.14 - TRAVAUX D'ETANCHEITE : CRECHE LE TIPI, LCR CHATEAU DOUBLE -  
ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 48</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/01/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Direction Générale des services techniques  
DGAS Services techniques  
DAST Bâtiments et Grands Equipements  
Direction des Bâtiments

**DEMANDE DE CREATION**  
**FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE**

**OBJET** : TRAVAUX D'ETANCHEITE : CRECHE LE TIPI, LCR CHATEAU DOUBLE - ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE

Date ou période de la réalisation : 2013

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 28/01/2013

Désignation de la dépense		Montant € HT	Observations
<b>→ Services après programmation</b>			
Mission CSPS	2 000€HT	Appel d'offres en cours de consultation	
Contrôle technique, Diagnostics amiante, plomb	3 000 € HT	A12092	
<b>Montant total des services : 5 000 € HT</b>			
<b>→ Travaux</b>			
Travaux d'étanchéité : Crèche le Tipi, LCR Château double	150 000	MAPA Travaux	
<b>Montant total des travaux et procédure : 150 000 €HT</b> Procédure : MAPA > 90 000 € HT			

Pour information : Montant global de l'opération € HT
155 000

Soit 185 380 €TTC

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

*NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant, ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.*



Direction Générale des services techniques  
DGAS Services techniques  
DAST Bâtiments et Grands Equipements  
Direction des Bâtiments

**DEMANDE DE CREATION**  
**FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE**

**OBJET :** TRAVAUX D'ETANCHEITE : CRECHE LE TIPI, LCR CHATEAU DOUBLE - ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE

Date ou période de la réalisation : 2013

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 28/01/2013

Désignation de la dépense		Montant € HT	Observations
<b>→ Services après programmation</b>			
Mission CSPS	2 000€HT	Appel d'offres en cours de consultation	
Contrôle technique, Diagnostics amiante, plomb	3 000 € HT	A12092	
<b>Montant total des services : 5 000 € HT</b>			
<b>→ Travaux</b>			
Travaux d'étanchéité : Crèche le Tipi, LCR Château double		150 000	MAPA Travaux
<b>Montant total des travaux et procédure : 150 000 €HT</b> Procédure : MAPA > 90 000 € HT			

Pour information : Montant global de l'opération € HT
155 000

Soit 185 380 €TTC

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

*NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant, ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.*